




Vuibert

DCG UE 9 Comptabilité

Ceci est un sujet blanc d'examen du DCG, il a pour seul but d'aider et d'informer les professionnels et futurs professionnels dans la préparation de leur examen. Toute exploitation autre, et en particulier la reproduction à des fins pédagogiques, de manière commerciale ou non, est strictement interdite et pourra donner lieu à des poursuites.

Pensez à imprimer en noir et blanc et en recto/verso.

-  Tout le programme avec de nombreuses applications.
-  Des sujets type d'examen et des grilles d'auto-évaluation.
-  De nombreuses ressources numériques à flasher : QCM interactifs avec corrections, flashcards, vidéos d'experts.



Titres éligibles
au **pass Culture**

10 outils pour
retenir l'essentiel
en 48 pages

Autorisé
aux examens
et concours

FAST & CURIOUS
➔ Apprendre vite et bien



4,90 €

Des livres visuels pour réviser autrement



- ➔ Fiches de cours
- ➔ Des sketchnotes
- ➔ Exercices corrigés



Méthode et
motivation



Sujet type d'examen

Durée : 3h

Le sujet se présente sous la forme de quatre dossiers différents.

DOSSIER 1 – Droit comptable et environnement numérique

DOSSIER 2 – Opérations courantes

DOSSIER 3 – Opérations d'investissement

DOSSIER 4 – Opérations d'inventaire

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Problèmes posés, rubrique « Questionnez-vous » du site Internet

Document 2 – Opérations courantes de la fin du mois de décembre N de la société Thebaut

Document 3 – Informations relatives à la TVA de la société Thebaut pour l'exercice N

Document 4 – Caractéristiques du véhicule utilitaire acquis

Document 5 – Opérations de fin d'exercice

Document 6 – Évaluation du stock de confitures de fruits rouges à l'inventaire de l'exercice N

Document autorisé : liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé : aucun matériel n'est autorisé. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est interdit et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.

Toute information calculée devra être justifiée.

Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

SUJET

Vous venez d'être embauché pour une durée de deux mois comme stagiaire du cabinet d'expertise comptable Sogecom situé à Saint-Malo. Votre tuteur Monsieur Lavril vous confie vos premiers dossiers. Au nombre de quatre, ils sont indépendants et ont à la fois pour but de tester vos connaissances et de vous responsabiliser à travers des missions très concrètes de conseil ou en lien avec l'établissement des comptes annuels de clients.

SUJET

DOSSIER 1 – Droit comptable et environnement numérique

BASE DOCUMENTAIRE : document 1

Pour commencer, Monsieur Lavril vous oriente vers la rubrique « Questionnez-nous » du site Internet qu'il a cocréé avec des confrères. Ouvert aux clients des différents cabinets associés, le site propose notamment de répondre à des questions techniques que se posent certains dirigeants peu familiarisés avec le droit comptable. Il vous remet le document 1 qui reprend une liste de problèmes récemment transmis par un entrepreneur qui dirige une société de conditionnement et qui connaît quelques difficultés financières.

Mission : Votre tuteur Monsieur Lavril vous demande de formaliser les réponses afin qu'il puisse ensuite les valider et les transmettre à l'internaute.

Pour ce faire :

- 1. Rappelez la définition des principes comptables et leur rôle.**
- 2. Rédigez vos réponses en prenant soin de les justifier et de préciser le ou les principes comptables qui trouvent à s'appliquer.**

DOSSIER 2 – Les opérations courantes

BASE DOCUMENTAIRE : documents 2 et 3

Votre deuxième dossier comptable concerne la société Thebaut cliente du cabinet qui lui assure l'intégralité des travaux comptables et fiscaux. Localisée à DINARD, elle est spécialisée dans la conception et l'installation de matériels électriques. Sa clientèle est constituée de particuliers et professionnels. Elle emploie 10 salariés à temps plein.

L'ensemble de ses activités est soumis à la TVA au taux normal de 20 %. Elle n'a pas exercé d'autre option en la matière. Les numéros de TVA intracommunautaires sont systématiquement mentionnés sur les factures échangées avec ses fournisseurs et ses clients.

Son exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Vous disposez du document 2 relatif aux opérations courantes de la fin du mois de décembre.

Première mission : Votre tuteur Monsieur Lavril vous demande d'en assurer le traitement comptable

Pour y répondre :

- 3. Donnez une définition de ce que le législateur appelle fait générateur et exigibilité en matière de TVA.**
- 4. Rappelez les règles applicables en matière d'exigibilité de la TVA sur les prestations de services et en quoi elles divergent du régime des livraisons de biens.**
- 5. Comptabilisez au journal de la SA Thebaut les opérations relatives au mois de décembre N.**

Compte tenu de sa taille, l'entreprise est soumise, pour sa TVA, au régime du réel simplifié (RSI). Les évaluations de l'année et les dates d'enregistrement vous sont données dans le document 3.

SUJET

Deuxième mission : Votre tuteur Monsieur Lavril vous demande de traiter la TVA de la société Thebaut.

Pour y répondre :

- 6. Expliquez en quoi consiste le RSI en matière de TVA.**
- 7. Enregistrez les écritures relatives au deuxième acompte de l'année N.**
- 8. Déterminez la TVA due de l'année et présenter l'écriture qui devra être passée lors de la déclaration.**

DOSSIER 3 – Opérations d'investissement

BASE DOCUMENTAIRE : document 4

Votre tuteur Monsieur Lavril vous confie à présent le dossier des immobilisations.

Mission : À l'aide du document :

- 9. Déterminez le coût d'acquisition, l'assiette amortissable et présenter le plan d'amortissement initial du véhicule utilitaire.**
- 10. Enregistrez les écritures nécessaires en N-1 et présentez un extrait de bilan au 31/12/N-1.**
- 11. Enregistrez toutes les écritures nécessaires en N.**
- 12. Déterminez le montant de la plus ou moins-value réalisée sur la cession du véhicule utilitaire.**

DOSSIER 4 – Opérations d'inventaire

BASE DOCUMENTAIRE : documents 5 et 6

Monsieur Lavril vous transmet enfin le dossier de l'entreprise Les Délices D'émeraude qui commercialise des produits achetés auprès d'artisans locaux (fruits et légumes, confitures, boissons non alcoolisées, gâteaux bretons...) installés sur la côte d'émeraude. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Afin de finaliser l'établissement des comptes annuels de l'exercice N, Monsieur Lavril vous demande de procéder à quelques opérations d'inventaire.

Mission : À partir des documents 5 et 6

- 13. Évaluez et comptabilisez les écritures comptables présentées dans le document. Vous justifierez le(s) principe(s) comptable(s) liés à ces opérations.**
- 14. Justifiez et enregistrez l'écriture comptable nécessaire pour déterminer le montant des ventes nettes de marchandises réalisées au cours de l'exercice N.**
- 15. Expliquez et justifiez le traitement comptable à réaliser concernant l'opération 2 à l'ouverture de l'exercice N + 1. Indiquez le principe comptable correspondant.**
- 16. À partir du document 6, indiquez la méthode d'inventaire retenue par l'entreprise Les Délices D'émeraude et enregistrez l'écriture comptable nécessaire à l'ouverture de l'exercice N + 1 en indiquant le principe comptable qui y répond.**

SUJET

BASE DOCUMENTAIRE

Document 1 – Problèmes posés, extraits de la rubrique « Questionnez-vous » du site Internet

Problème comptable posé
1- Mon entreprise connaît de lourdes pertes pour l'exercice en cours et j'aimerais exceptionnellement ne pas amortir mes immobilisations pour éviter un résultat trop négatif. Est-ce possible ?
2- À défaut, j'ai mes machines qui sont amorties selon la méthode dégressive. En passant à la méthode linéaire cela me permettrait de réduire mes charges. Est-ce possible ?
3- À l'actif du bilan se trouve un terrain acquis il y a 15 ans et dont la valeur a doublé par rapport au prix d'acquisition. Puis-je tenir compte de cette augmentation de valeur dans mes comptes ?
4- J'ai investi dans des valeurs mobilières de placement inscrites à l'actif et dont la valeur a chuté avec la crise boursière. Suis-je obligé d'en rendre compte ? Si oui comment ?
5- je suis en procès avec un ancien salarié qui réclame des indemnités de licenciement. Mon avocat m'a signifié que les juges lui donneront certainement raison. Il m'a même fait une évaluation des probables sommes à verser. Dois-je constater ces indemnités dans les charges dès cette année ? Si oui comment ?
6- Dans le cas où je me trouve contraint d'intégrer ces risques décrits ci-dessus dans mes charges, puis-je au moins les compenser par des reprises ? Le tribunal de commerce m'a en effet donné gain de cause dans une affaire qui m'a opposé à un client qui devra bien s'acquitter de sa créance.
7- J'ai reçu la facture d'électricité qui couvrant la période du 1 ^{er} décembre N au 28 février N +1. Puisque la majorité de la période concerne l'exercice suivant, puis-je y faire basculer la totalité du montant de la facture ? Si non que dois-je faire ?
8- Pour mon dernier emprunt bancaire, j'ai dû mettre tous mes entrepôts en garantie de remboursement. Dois-je intégrer cette information dans mes états financiers ? Si oui dans lequel ? Mon résultat va-t-il être impacté ?

Document 2 – Opérations courantes de la fin du mois de décembre N de la société Thebaut

Le 18 décembre N : la facture n°F010-021006 est adressée à la société Tentis pour la réalisation d'une opération de maintenance des matériels électriques. Montant brut HT : 3 000 €. Un acompte de 600 € avait été versé par la société Tentis le 1^{er} décembre. Le solde sera versé le 15 janvier N +1.

Le 19 décembre N : la facture n°F010-021010 est adressée à la SARL Meltic pour la vente de matériel électrique aux conditions suivantes :

- Brut HT : 5 000 €,
- Remise de 10 %,

SUJET

- Escompte pour règlement comptant de 1 %, sur le net commercial,
- Frais de port au forfait : 125 € HT.

La facture est réglée par virement bancaire, ordre reçu le jour même.

Le 20 décembre N : remise à l'escompte de la LCR65 créée au début de ce mois pour une valeur nominale de 1 200 €, à échéance au 30 janvier N +1.

Le 21 décembre N : facture n° F010-021012 adressée au client ReVolt installé en France :

- matériels électriques : 6 000 € ;
- remise : 5 % ;
- port forfaitaire : 125 € ;

Les matériels sont emballés dans cinq conteneurs (non identifiables) consignés 30 € HT pièce et un escompte de 2 % du montant net commercial des matériels est proposé en cas de règlement sous huitaine.

Le 22 décembre N : avis de crédit de la banque relatif à l'escompte d'une lettre de change LCR65 remise à l'escompte :

- valeur nominale : 1 200 €,
- escompte : 50 €,
- commissions : 20 € HT.

Le 24 décembre N : facture n° F010-024014 adressée au client Schlegberg installé en Allemagne et doté du numéro intra-communautaire DE816234556 pour la vente de matériels électriques : 3 000 € bruts HT, payables début janvier N +1.

Le 26 décembre N : facture d'avoir n° AV7017 adressée au client ReVolt :

- retour de deux des cinq conteneurs consignés le 21 décembre N en facture n° F010-021012. Les autres sont conservés par le client, et considérés comme vendus au prix de consignation ;
- la déconsignation s'effectue au prix de 25 € le conteneur.

Le 27 décembre N : chèque n° 0170334578 reçu du client ReVolt.

Le montant du chèque tient compte de la facture d'avoir n° AV7017 ainsi que de l'escompte prévu dans les conditions de règlement de la facture n° F010-021012 du 21 décembre N.

La société Revolt adresse à son client une facture d'avoir n° AV7018 correspondant à l'escompte.

Le 28 décembre N : avis bancaire de remise à l'encaissement de la LCR n° 64 créée sur le client Verdier le 3 octobre et qui arrive à échéance. Le nominale de l'effet se monte à 2 900 €.

Document 3 – Informations relatives à la TVA de la société Thebaut pour l'exercice N

Le premier acompte de TVA a été versé le 21 juillet N pour un montant de 2 000 €.

Le deuxième acompte de 3 000 € est à constater le 18 décembre pour un règlement le 21.

Le solde des comptes de TVA au 31 décembre N sont les suivants :

SUJET

N° de compte	Intitulé de compte	Solde	
		Débiteur	Créditeur
44562	État, TVA déductible sur immobilisations	8 650,80	
44566	État, TVA déductible sur autres biens et services	7 432,40	
44571	État, TVA collectée		21 827,95
44581	État, TVA – Acomptes – RSI	À déterminer	

La déclaration de l'année N s'effectuera le 5 mai N + 1.

Document 4 : Caractéristiques du véhicule utilitaire acquis

La société Thebaut a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Date d'acquisition : le 15/04/N – 3
- Date de mise en service : le 01/05/N – 3
- Prix d'acquisition HT : 32 000 €
- Réductions commerciales et financières : 3 000 €
- Amortissement en mode linéaire sur 5 ans.
- Valeur résiduelle estimée au terme des 5 ans : 5 000 €
- Taux de TVA : 20 %

Le véhicule utilitaire est cédé le 10/06/N pour un montant HT de 12 000 €.

Document 5 – Opérations de fin d'exercice

1) Après évaluation du chiffre d'affaires réalisé en N, Monsieur Lavril a estimé les ristournes à leur accorder début janvier N + 1 à 4 600 € HT.

2) Une facture adressée le 28/12/N au restaurant La Licorne a été comptabilisée pour une valeur HT de 250 € HT. Elle concerne une commande de confitures dont la livraison est prévue le 06/01/N + 1.

3) Le 20/06/N, l'entreprise a souscrit un emprunt de 12 000 € auprès de la BNP. Le taux d'intérêt annuel est de 2,30 % et l'emprunt sera intégralement remboursé le 01/07/N + 2. Les intérêts sont payés à terme échu à compter du 01/07/N + 1.

Document 6 – Évaluation du stock de confitures de fruits rouges à l'inventaire de l'exercice N

Assisté(e) de Monsieur Lavril, vous avez procédé à l'inventaire des stocks de marchandises. La méthode de valorisation retenue pour évaluer une fois par an les stocks en magasin est le « premier entré – premier sorti ».

SUJET

Le stock de confitures de fruits rouges s'élève à 3 200 € à la clôture de l'exercice N. Il était de 1 900 € à la clôture de l'exercice N – 1. L'extrait du grand livre relatif au compte 371CFR – Stock de confitures de fruits rouges se présente comme suit :

Compte 371CFR – Stock de confitures de fruits rouges			
Date	Libellé	Débit	Crédit
01/01/N	Stock de confitures de fruits rouges au 31/12/N – 1	1 900	
31/12/N	Stock de confitures de fruits rouges au 31/12/N – 1		1 900
31/12/N	Stock de confitures de fruits rouges au 31/12/N	3 200	

Retrouvez la correction complète de ce sujet sur le site compagnon DCG Vuibert ou en cliquant [ici](#)